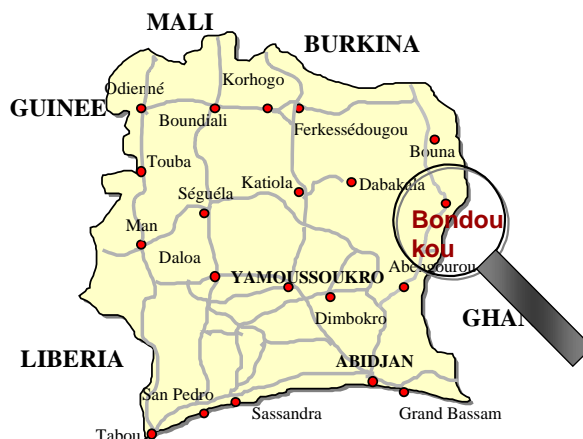




Commission Européenne

L'ECONOMIE LOCALE DE BONDOUKOU

Comptes, acteurs et dynamismes de l'économie locale



Volume 2 : Rapport de synthèse

SAH/D(2002)522

Janvier 2002

OCDE

ORGANISATION DE COOPERATION ET
DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES

OECD

ORGANISATION FOR ECONOMIC
CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

-
Union – Discipline – Travail
-

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

L'ÉCONOMIE LOCALE DE BONDOUKOU

Comptes, acteurs et dynamismes de l'économie locale

Volume 2 : Rapport de synthèse

Commission Européenne

Etude réalisée par :

**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE STATISTIQUE ET D'ECONOMIE APPLIQUEE
(ENSEA)**

**INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT
(IRD)**

Septembre 2000

P D M
01 3445, Cotonou (Bénin)
Tél. +229-30 05 60
Fax : + 229-30 19 76
E-mail : pdm@intnet.bj
Site web : <http://www.pdm-net.org>

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE
94, rue Chardon-Lagache
Paris (France)
Tél. +33(0)45 24 82 81
Fax : +33(0)45 24 90 31
Site web : <http://www.oecd.org/sah>

Table des matières

AVANT PROPOS	3
1. LA LOCALITÉ ET SES RÉSIDENTS. CADRAGE HISTORIQUE ET SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE	5
UNE ANCIENNE CITÉ MARCHANDE	5
UN DÉCLIN COMMERCIAL AMORCÉ À LA COLONISATION.....	5
UN ISOLEMENT RENFORCÉ LORS DE L'INDÉPENDANCE.....	5
LA RÉGION DU ZANZAN	6
LE DÉPARTEMENT DE BONDOUKOU	6
LA COMMUNE DE BONDOUKOU	7
UNE POPULATION JEUNE, UNE MIGRATION CONSIDÉRABLE DE JEUNES FILLES	7
2. IMAGE D'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE DE LA COMMUNE DE BONDOUKOU.....	8
CE QU' APPRENNENT LES COMPTES LOCAUX.....	8
LA PRODUCTION LOCALE DE RICHESSES. POIDS DU SECTEUR INFORMEL ET ABSENCE D'UNITÉS MODERNES.....	9
LES INVESTISSEMENTS DANS LA COMMUNE	10
LA VENTILATION DU PRODUIT LOCAL BRUT	12
LES RESSOURCES DES MÉNAGES	12
LES ACTIVITÉS DE L'ARRIÈRE-PAYS ET LEURS RETOMBÉES SUR L'ÉCONOMIE DE BONDOUKOU	13
LES ÉCHANGES AVEC LE RESTE DU PAYS ET L'ÉTRANGER	14
3. LES ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX : OPÉRATEURS DE L'INFORMEL, COMMERÇANTS ET TRANSPORTEURS	15
LES OPÉRATEURS DE L'ÉCONOMIE POPULAIRE	15
FAIBLE NIVEAU SCOLAIRE DES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE POPULAIRE, ET FACTEURS DE BLOCAGE.....	16
LES OPÉRATEURS DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS.....	16
LES ENTREPRISES MODERNES ET INTERMÉDIAIRES	17
<i>Une activité industrielle presque inexistante</i>	<i>18</i>
<i>Un milieu de transporteurs important.....</i>	<i>18</i>
<i>Le grand commerce à Bondoukou.....</i>	<i>18</i>
4. LES ACTIONS DES ÉTATS ET DE LA MUNICIPALITÉ.....	19
L'ÉTAT DANS LE DÉPARTEMENT DE BONDOUKOU ET DU ZANZAN : UNE RÉGION EN MARGE DES GRANDS PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS PUBLICS	19
LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES	20
LES INFRASTRUCTURES SANITAIRES	20
LES INFRASTRUCTURES ÉDUCATIVES.....	21
<i>Les investissements publics à fonction nationale</i>	<i>21</i>
<i>Les engagements publics dans les projets locaux</i>	<i>22</i>
<i>Les comptes de l'Etat dans le département de Bondoukou</i>	<i>22</i>
<i>La municipalité de Bondoukou.....</i>	<i>23</i>
LES RESSOURCES HUMAINES DE LA MAIRIE	23
LES RESSOURCES DE LA MUNICIPALITÉ.....	23
LES DÉPENSES DE LA MUNICIPALITÉ DE BONDOUKOU	25

AVANT PROPOS

Le présent rapport expose la synthèse des résultats de l'étude de l'économie locale de la commune de Bondoukou (Zanzan). Les travaux de terrain et les recherches documentaires ont été menés entre janvier et août 2000. Financée par la Commission européenne, cette étude vise à analyser le dynamisme et les synergies de la capitale de la région du Zanzan, à mettre en évidence son potentiel de croissance, ses facteurs de blocage, ses perspectives à moyen et long termes.

Le volet économique de cette étude a été confié à l'Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA). L'exécution des enquêtes, des traitements statistiques et des analyses a été assurée par une équipe de chercheurs de l'ENSEA et de l'Institut de recherche pour le développement (IRD, ex-Orstom). Les résultats des travaux sont consignés dans trois volumes:

Volume 1: Rapport général ;
Volume 2: Rapport de synthèse ;
Volume 3: Comptes économiques.

Ce document tire les principales leçons des études menées sur chaque « complexe d'activité » ou « filière » de l'économie locale et les principaux enseignements des comptes économiques ainsi élaborés. Trois préalables méthodologiques méritent cependant d'être précisés (a) les données chiffrées de ce document s'entendent comme des ordres de grandeur et non de valeurs certaines ; les ajustements statistiques auxquels il a été procédé restituent néanmoins une image d'ensemble cohérente, la plus réaliste qu'il a été possible d'établir sur cette économie locale (b) si la compréhension des dynamismes et facteurs de blocage de l'économie de Bondoukou impose que soient pris en compte des aspects qualitatifs, de sorte que les données présentées sont assorties, dans la mesure du possible, d'observations qualitatives collectées par les chercheurs au cours de la phase de terrain, et dans les travaux déjà consacrés à la région du Zanzan (c) dans cette courte synthèse, il sera fait seulement allusion, sans en exposer les détails, aux comptes de l'économie agricole et pastorale de l'hinterland ; aussi le lecteur se reportera, s'il en éprouve le besoin, au chapitre consacré à ce sujet dans le rapport principal.

Le présent rapport a été rédigé conjointement par Paul Angoua Oi Angoua, statisticien économiste et Enseignant à l'ENSEA, et Pascal Labazée, socio-économiste et Directeur de recherche à l'IRD. Il s'inspire des rapports intermédiaires, monographies sectorielles, notes de terrain et documents de base confectionnés et collectés par l'équipe de recherche suivante :

- **Paul ANGOUA OI ANGOUA**, Ingénieur statisticien économiste, Enseignant chercheur à l'ENSEA, Coordinateur de l'ensemble de l'étude, Responsable du volet « *Municipalité* »
- **Souleymane COULIBALY**, Ingénieur Statisticien Economiste, Enseignant chercheur à l'ENSEA, Responsable du volet « *Secteur moderne et intermédiaire* »
- **Fidèle KAYBANDA**, Ingénieur des travaux statistiques ENSEA chargé du « traitement informatique et statistique »
- **Hugues KOUADIO**, Ingénieur Statisticien Economiste, Enseignant chercheur à l'ENSEA, Responsable de la construction de la *MCS* et du volet « *Agro-pastoralisme* ».
- **Pascal LABAZEE**, Economiste et sociologue, Directeur de Recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) pour l'appui aux méthodologies de terrain, à l'analyse des données et à la synthèse des travaux
- **Désiré NASSA**, Géographe, Université de Cocody – Abidjan, chargé des travaux « *Echanges frontaliers* »
- **Naïma PAGES**, Economiste, Université Paris X Nanterre – IRD, Responsable des volets « *Economie populaire urbaine* », « *Bâtiment et travaux publics* »

- **Issa SANOGO**, Economiste, BNETD, Université de Clermont – CERDI, Responsable du volet « *comptes et actions de Etat* »
- **Benjamin ZANOU**, Docteur en Démographie, Professeur à l'ENSEA, Responsable des volets « *Socio-histoire et démographie* » et « *Comptes des ménages* »

Le rapport a par ailleurs bénéficié du soutien de M.**Yapo Sonan** (Ingénieur des techniques agricoles) pour le volet élevage, de Monsieur **Augustin N'Dri Kouamé** (Ingénieur des travaux statistiques) pour le volet agricole, Messieurs **Albert Nyankawindemera**, **Emmanuel Akpalou**, **Andju Roland**, **Lobognon Raymond** et Mademoiselle **Djetenin Koyaté** qui ont participé à la supervision des enquêtes de terrain.

Nos sincères remerciements vont à l'endroit de tous les responsables administratifs et politiques et les acteurs économiques de la ville qui ont apporté leur concours pour mener à bien cette étude, et plus particulièrement à Monsieur le Préfet de la Région du Zanzan, à Monsieur le Maire de la Commune, ainsi qu'à toute l'équipe municipale.

1. LA LOCALITÉ ET SES RÉSIDENTS. CADRAGE HISTORIQUE ET SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

Une ancienne cité marchande

L'actuelle région du Zanzan, de par son histoire, a été au cœur d'importants courants d'échanges commerciaux dans lesquels Bondoukou a joué un rôle majeur. Contrôlant la partie orientale de la « zone de contact » entre la forêt et la savane, la ville a acquis à l'époque pré-coloniale une fonction de centre de transit pour les multiples produits du Sahel et de la forêt qui empruntaient les routes de l'Ashanti et celles du Soudan. Outre le commerce, l'artisanat et l'agriculture furent des activités majeures dans la cité, qui attirèrent des populations d'origine diverse dont l'extrême brassage, culturel et ethnique, s'est opéré très tôt – ce qui constitue une caractéristique forte et toujours actuelle de la région.

Poumon commercial du royaume du Gyaman, Bondoukou participa à l'épopée de Samori avant d'en être la victime : le rayonnement de la cité, tant dans les échanges sous-régionaux que dans la vie politique de la zone Comoé – Volta, l'exposa rapidement aux convoitises du conquérant dioula puis à celles des européens. La ville fut, à la fin du siècle dernier, l'arène d'un conflit triangulaire opposant Samori Touré, la puissance coloniale française et les troupes anglaises.

Un déclin commercial amorcé à la colonisation

Peuplé de Koulango, de Dioula, de Nafana, d'Abron, le département de Bondoukou fut d'abord chef-lieu de cercle militaire, ensuite chef-lieu d'un cercle civil aux dimensions plus réduites. Le commerce est resté, au début de la période coloniale, la principale activité à Bondoukou ; néanmoins, la ville perdit peu à peu son rôle de carrefour suite à l'émergence de nouveaux axes marchands et à la constitution, plus à l'Ouest, de pôles d'attraction démographique tels que Bouaké et Dimbokro.

Bondoukou perdra aussi de son influence commerciale lors de la construction du chemin de fer traversant la colonie de Côte-d'Ivoire, ce qui amplifia l'abandon des pistes passant par Bondoukou ; la déconnexion s'accéléra par ailleurs lors du renforcement du contrôle douanier sur la frontière des colonies anglaise et française, ainsi qu'à l'ouverture de nouvelles terres de colatières à l'Ouest qui détourna de la route de Gold-Coast nombre de marchands de Sikasso, de Bougouni et d'Odienné.

Un isolement renforcé lors de l'indépendance

La région du Nord-Est était, au sortir de l'ère coloniale, une région peu développée ; elle reste depuis lors l'une des grandes perdantes des politiques d'aménagement du territoire. D'une superficie de 37 000 km², l'actuel département était peu urbanisé au début des années 1960, les chefs-lieux de sous-préfectures comptant des effectifs réduits. Région « délaissée » en projets comme en équipements, le revenu monétaire et le niveau de vie des habitants y étaient réduits. Dans les années 1970, le département de Bondoukou ne comptait par exemple que deux établissements d'enseignement secondaire – un collège et un cours complémentaire ; il n'existait aucun centre de formation professionnelle. En matière de santé, il n'y avait pour toute la zone qu'un hôpital, un centre de santé urbain et trois dispensaires ruraux pour une population totale de 80 000 habitants.

Ce n'est qu'à la faveur des « Fêtes tournantes » d'Indépendance que Bondoukou put accélérer son processus d'urbanisation. Capitale régionale, elle bénéficia alors de divers investissements publics et de nouveaux édifices apparurent. Le bitumage de certaines artères fut entrepris, ainsi qu'un effort d'assainissement de la ville où s'installèrent quelques cadres administratifs. L'essentiel des activités de la ville tenait, dans les années 1970, aux activités tertiaires engendrées par les services d'Etat, le commerce et le transport. La ville de Bondoukou ne semble pas avoir été un pôle d'attraction majeur pour les natifs de la région, l'exode massif des jeunes gens vers les grands centres urbains du Sud constituant très tôt un problème crucial pour l'ensemble du Nord-Est. Si les Fêtes tournantes avaient conduit à la création de routes et d'équipements divers, elles n'avaient en rien exploré les potentialités locales exploitables afin de fixer la jeunesse.

C'est à l'essor des grands marchés urbains côtiers, et plus spécialement celui de la métropole abidjanaise, qu'il revient d'avoir suscité un nouveau dynamisme de l'économie agricole dans les années 1970 et 1980 ; les paysans du Zanzan se sont en effet réorientés ou ont accru leur production vivrière commercialisable pour répondre à cette demande, de sorte que la vente des biens alimentaires, notamment l'igname, fournit aujourd'hui plus de la moitié du revenu monétaire des ruraux. Les cultures dites de « rente », pour leur part, n'ont jamais réussi à s'imposer dans le Zanzan, de sorte que les paysans de la région n'ont que très peu bénéficié d'un suivi et d'un encadrement. Il reste que la forte polarisation régionale sur le « vivrier marchand », ainsi que les échanges frontaliers avec le voisin ghanéen, ont redonné quelque vitalité aux fonctions marchandes, de transit et de transport dans la ville de Bondoukou.

Le désintérêt relatif des politiques d'aménagement envers Bondoukou a longtemps entravé l'autonomie administrative de la région : jusqu'en 1990, celle-ci a été placée alternativement sous la tutelle de Bouaké, de Korhogo et d'Abengourou de sorte qu'aucun plan intégré, s'appuyant sur les singularités et l'identité locales n'a jamais été élaboré, et que l'excentration des villes en assurant la tutelle a pesé lourd dans la marginalisation politique, économique et culturelle de Bondoukou.

La région du Zanzan

Issue du découpage territorial de 1996, le Zanzan, antérieurement appelé région « Nord-Est », occupe un vaste espace borné au Nord par le Burkina Faso, à l'Est par le Ghana, par les régions de l'Est et du Centre dans sa partie Sud, enfin par les régions du Nord et Centre-Nord dans sa partie occidentale. Le Zanzan est aujourd'hui l'une des 18 régions administratives de la Côte-d'Ivoire qui comprend trois départements représentant 660 000 habitants en 1998, soit 4,3 % de la population ivoirienne totale. Le département de Bondoukou, le plus peuplé, renferme 38 % de la population régionale.

D'une superficie de 38 000 km², la densité régionale s'établit à 17,3 hab/km², ratio faible par rapport à la moyenne nationale – 47,6 hab/km² – et qui fait de cette région l'une des moins peuplées du pays. Cependant, on note d'importantes disparités entre les départements : Tanda, Bondoukou et Bouna ont des densités respectives de 31,4 hab/km², 17,4 hab/km² et 6,3 hab/km². Le département de Bouna est ainsi très en deçà de la moyenne régionale.

Selon la définition de l'urbain adoptée en 1988, le Zanzan compte actuellement 188 000 citadins dont 83 000 (44 %) se répartissent dans les cinq communes du département de Tanda, 58 000 (31 %) vivant dans les deux communes du département de Bondoukou et 47 000 (25 %) sur les quatre communes du département de Bouna. Le taux global d'urbanisation, inférieur à 30 %, est ainsi l'un des plus faibles du pays.

Le département de Bondoukou

Dans le département de Bondoukou cette fois, la répartition de la population par sous-préfectures indique que celle de Bondoukou est la plus densément peuplée : elle regroupe près du tiers des résidents du département et, pour une large part, ce résultat tient à la progression démographique notée dans la commune de Bondoukou. A l'opposé, les sous-préfectures de Gouméré et Tabagne, situées à l'Ouest et au Sud-Ouest de la ville, enregistrent les plus faibles effectifs.

Population des sous-préfectures de Bondoukou (1998)

1998		
Sous-Préfecture	Nb. hab.	%
Bondoukou	74 382	30
Sapli	47 571	19
Gouméré	14 711	6
Sandégué	38 060	15
Sorobango	33 193	13
Tabagne	15 697	6
Taoudi	26 519	11
Total	250 132	100

Source : RGPH 1998, résultats provisoires

La commune de Bondoukou

Capitale du Zanzan, la ville de Bondoukou est le principal moteur de l'urbanisation régionale. Son rythme annuel de croissance aurait atteint 10 % de 1965 à 1975, puis se serait stabilisé à 4,4 % jusqu'en 1988. Les données provisoires du recensement de 1998 permettent d'estimer la croissance annuelle à 4,8 % sur les dix dernières années. Dans l'hypothèse d'une croissance de 4,3 % pour les années à venir, Bondoukou atteindrait 58 000 habitants en l'an 2000, dépasserait 100 000 habitants dès 2013, et compterait près de 135 000 résidents en 2020. A cette date, la commune accueillerait près du tiers de la population départementale.

En 1988, les résidents de la ville occupaient 770 hectares, soit une densité modérée de 43 citadins par hectare. Désormais, la densité moyenne serait de l'ordre de 60 hab/ha pour une superficie véritablement occupée d'environ 900 hectares – près de 1 400 si l'on ajoute les lotissements récemment effectués, mais presque vides à ce jour. Les plus fortes concentrations de résidents sont celles des cinq quartiers dits Centre-ville (150 hab/ha), Djiminisso (135 hab/ha), ancien Donzoso (129 hab/ha), Hamdalaye (124 hab/ha), Kamagaya (109 hab/ha) ; ils renferment à eux seuls 27 000 résidents soit 52 % de la population urbaine sur moins du tiers de la superficie urbaine occupée. Au-delà de ces aires centrales – et les plus anciennes – de la ville, les quartiers périphériques sont fort peu densifiés, qu'il s'agisse de zones d'habitat résidentiel ou d'extension récentes très partiellement occupées.

La ville de Bondoukou se trouve au carrefour de plusieurs aires distinctes aux plans productif et commercial, ce qui la prédispose à jouer un rôle nodal pour l'ensemble du Nord-Est de la Côte d'Ivoire. Sa proximité à la frontière ghanéenne la place par ailleurs au cœur d'importants flux de marchandises. Le voisinage du Ghana a d'incontestables effets d'entraînement sur les activités commerciales locales, la frontière n'empêchant pas les ethnies qu'elle divise, Abron et Nafana notamment, d'entretenir des échanges tant au plan économique – fréquentation régulière des marchés frontaliers de Soko, Boroumba, etc. – qu'humain – visites réciproques de familles à l'occasion des mariages, de funérailles, etc.

Une population jeune, une migration considérable de jeunes filles

En considérant la structure de la population départementale par tranche d'âge et par sexe, la pyramide montre une base très large et un sommet effilé qui atteste de l'extrême jeunesse des résidents. Si l'on isole trois groupes d'âge – les moins de 15 ans, les 15-60 ans et les plus de 60 ans – qui correspondent approximativement aux périodes d'enfance et de formation scolaire ou d'apprentissage, d'activité économique et de retraite, on constate que 51 % de la population est âgée de moins de 15 ans, 44 % a entre 15 et 60 ans et 5 % ont plus de 60 ans. Au total, moins de la moitié de la population prend en charge la totalité des résidents.

L'analyse des données départementales indique que de 0 à 9 ans révolus, la proportion des filles apparaît moins élevée que celle des garçons. Entre 10 et 19 ans révolus, non seulement la proportion de jeunes, quel que soit le sexe, se réduit fortement, mais surtout l'écart entre garçons et filles se creuse considérablement au détriment de ces dernières. Au total, et malgré les flux de départ de jeunes garçons dès l'adolescence, le déficit net de filles s'établit à 5 500 sur la tranche d'âge 0 - 20 ans, soulignant toute l'ampleur des migrations des jeunes filles, et ce dès leur enfance.

Répartition de la population par sexe selon l'âge dans le département (1998)

Groupe d'âges	Masculin	%	Féminin	%	Ensemble	%
0-9	36 072	21	33 993	20	70 065	41
10-19	18 122	10	14 648	8	32 770	18
20-29	9 881	6	13 703	8	23 584	14
30 +	21 021	12	26 687	15	47 708	27

Source : RGPH 1998, données provisoires

Très vite, le destin migratoire de nombre de jeunes du département en général, et de jeunes filles en particulier, semble programmé. Les taux bruts de scolarisation de ces dernières, qui sont parmi les plus faibles du pays – 59 % pour le primaire et 11 % pour le secondaire –, soulignent bien que, dans la zone, l'école est au mieux entendu par les parents comme un lieu de passage provisoire pour des enfants et adolescentes dont l'avenir est, pour certaines, prévu dans le Sud du pays, tandis que les autres sont mobilisées par les travaux des champs.

Que les filles soient les premières victimes de la déscolarisation ne fait pas de doute, et cette situation tient simultanément à la situation économique précaire des parents, notamment en milieu rural – en proportion, le déficit en filles se révèle plus élevé dans les villages que dans les villes –, au manque de main-d'œuvre champêtre suscité par les migrations mêmes, mais aussi à des blocages d'ordre culturel : rassembler les biens nécessaires au mariage est un impératif qui s'impose très tôt aux familles, et pèse très lourd eu égard à leur niveau de ressources monétaires, de sorte que les filles sont invitées à émigrer via le confiage à des parents ou des connaissances basés à Abidjan. Elles y sont placées en tant que servantes, ou « petites bonnes », auprès d'employeurs versant à leur « tutrice » une rémunération variant de 5 000 francs à 20 000 francs mensuels. Ce qui fut antérieurement un outil de promotion sociale des filles de la région s'est désormais transformé – par l'affaiblissement du contrôle qu'exerçaient des réseaux de sociabilité unissant les ruraux du département, les intermédiaires chargés du « confiage » et les destinataires urbains – en un circuit strictement marchand d'une main-d'œuvre plus ou moins réduite en état de servitude. Les conséquences des migrations actuelles sont, faut-il le rappeler, désastreuses au plan social, psychologique et sanitaire.

Pour réduire l'exode des enfants en âge scolaire, diverses solutions ont été proposées : il s'agit de favoriser la scolarisation des filles par la mise en place de programmes appropriés – gratuité des fournitures scolaires pour les filles par exemple – et de sensibiliser les parents par les biais d'organismes non gouvernementaux et d'associations. Quelques résultats encourageants ont déjà été obtenus ; mais on peut se demander s'il ne faudrait pas, simultanément et à l'aval de ces filières, sensibiliser les utilisateurs de « petites bonnes » – voire réprimer ou, à tout le moins, réglementer la mise au travail des enfants.

2. IMAGE D'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE DE LA COMMUNE DE BONDOUKOU

Ce qu'apprennent les comptes locaux

Les données exposées ici sont tirées de la construction d'une matrice de comptabilité sociale, ou MCS, dont le tableau ci-dessous présente la version agrégée, le détail de la matrice étant renvoyé dans le rapport général et dans les annexes. L'élaboration des comptes répond à un double objectif soit (a) d'une part, fournir pour l'exercice 1998 une image cohérente des principales données de production et d'emploi des richesses, cela pour chacun des acteurs principaux de l'économie locale (b) d'autre part, présenter les grandes relations économiques unissant ces acteurs, afin de mesurer leur niveau d'intégration et d'interdépendance.

Le Produit local brut (PLB) de Bondoukou, équivalant à la production de richesses au sein de la commune – soit la somme des valeurs ajoutées, toutes taxes et droits de douane compris, des entreprises et de l'administration centrale et municipale – s'élèverait à 16 milliards de francs pour l'année 1998, soit 0,2 % du PIB ivoirien pour l'année de référence. Le PLB par tête est estimé, à Bondoukou, à 307 000 francs soit un montant d'ampleur limitée comparée à la moyenne nationale – 441 000 francs pour 1998. A titre de comparaison, il est très faible par rapport à celui calculé sur la commune de San Pedro (840 000 francs), mais supérieur à celui d'Odienné (277 208).

La production locale de richesses. Poids du secteur informel et absence d'unités modernes

Une décomposition sectorielle du produit local brut indique avec plus de détail les sources de la création de richesses dans la commune. Les activités génératrices de valeur ajoutée sont, par ordre d'importance, le commerce (29,3 %), la production artisanale et manufacturière (15,6 %), les services (15,6 %) et l'administration (13,7 %). Le commerce est à l'évidence le moteur de la production de richesses à l'échelon local : Bondoukou, tant par son histoire que par sa situation géo-économique régionale et frontalière, reste bien une cité marchande. Son marché, toujours important, rythme l'activité des marchés du département et reste connecté à celui de Sampa (Ghana). En revanche, les activités de transformation sont peu développées, tant dans l'économie populaire que dans le secteur moderne – une unité industrielle seulement est implantée en ville.

Valeur ajoutée et emploi dans la commune de Bondoukou

	VAB (millions FCFA)		EMPLOIS	
	Montant	%	Effectif	%
Total	16 368	100		
Moderne	7 068	43,1	2 078	100
Secondaire	714	4	133	6
Tertiaire	6 355	39	1 967	94
Informel	7 145	44	7 268	100
Secondaire	2 639	16	1 639	23
Tertiaire	4 507	28	5 629	77
<i>Dont Commerce</i>	2 985	18	3 591	49
Agropastoralisme	2 154	13		

Source : ENSEA-IRD, « Economie locale Bondoukou », 2000

L'examen du secteur non agricole montre que le secteur informel, avec 7,1 milliards de valeur ajoutée, contribue pour 44 % à la création de la richesse de la commune. En terme d'emploi, il occupe plus de 7 260 personnes soit 78 % des actifs de la commune relevant du secteur non agricole – hors activités à domicile et de colportage qui n'ont pas été comptabilisées au cours des enquêtes de terrain.

Le secteur moderne et intermédiaire, très peu développé, produit aussi 7 milliards de valeur ajoutée, issus principalement du tertiaire qui représente 90 % de la valeur ajoutée du moderne. La transformation se limite ici à la seule scierie de la ville, à deux boulangeries et à des unités agro-alimentaires de faible ampleur. Les emplois salariés répertoriés dans le moderne et l'intermédiaire sont estimés à 2 100 postes, dont 60 % sont fournis par l'administration.

L'activité agricole dans la commune génère pour sa part 13 % (2,1 milliards) de la richesse globale. Cette activité est fortement concentrée autour de la production vivrière dont l'igname est le fer de lance et, dans une moindre mesure, la production d'anacarde.

Bien que l'économie populaire génère une partie majeure de la richesse locale et soit le premier pourvoyeur d'emploi, elle reste de loin le secteur où le travail est moins productif. En effet, chaque travailleur de l'informel produit 980 000 francs de valeur ajoutée, contre 2,5 millions par employé du secteur moderne et intermédiaire. La faible productivité du secteur, corrélative au très faible niveau de formation et de qualification des travailleurs, appelle à une meilleure structuration du secteur, ainsi qu'à une amélioration des compétences scolaires et professionnelles des opérateurs et employés qui y interviennent.

Les investissements dans la commune

Les investissements dans la commune ont été estimés à 3,3 milliards pour l'année 1998, soit près de 20 % du produit local brut. Les ménages et le secteur informel y contribuent à 29 % soit 952 millions. Les entreprises du moderne, quant à elles, ont dégagé une capacité d'autofinancement de 472 millions pour un investissement total de 1,4 milliards. Ce qui traduit un besoin net de financement des acteurs du secteur moderne, lequel a été satisfait par le reste de la Côte-d'Ivoire et le reste du monde. L'Etat a contribué à l'investissement pour près de 908 millions. L'effort d'investissement apparaît très limité en ce qui concerne la municipalité : celle-ci y a contribué à hauteur de 2,6% soit 86 millions de francs.

Au total, l'investissement réalisé dans la commune apparaît à la fois non négligeable, et assuré pour une part importante par des apports extérieurs, émanant de l'Etat et d'entreprises de services disposant de succursales à Bondoukou.

Matrice de comptabilité sociale agrégée de la Commune de Bondoukou (1998)
(Millions de francs)

		1		2	3	4	6	7	8	9	10	11	12		13	15	16
		Ménages	Informel	Entreprises	Commune	Adm décon	Branches	Produits	Travail	Capital	Accu ména	Accu Entr	Accu Admin	Reste_Ecoloc	RDP	RDM	Total
1	Ménages	791	6 108	1 590		185			4 827					176	847	69	14 595
	Informel									6 755							6 755
2	Entreprises									4 079							4 079
3	Commune	81				45	194									10	331
4	Adm déconcentrée	689		269	45		355	156							2 296		3 810
6	Branches							25 665									25 665
7	Produits	12 252			201	2 509	9 454				952	1 368	994	2 091	4 322	2 639	36 782
8	Travail						4 827										4 827
9	Capital						10 834										10 834
10	Accu Ména	270	647											0	24	10	952
11	Accu Entr			472											725	170	1 368
12	Accu Admi				86	908											994
	Reste_Ecoloc	54				163		2 050									2 267
13	RDP	407		1 203				6 605									8 215
15	RDM	49		545				2 305									2 899
16	Grand total	14 595	6 755	4 079	331	3 810	25 665	36 782	4 827	10 834	952	1 368	994	2 267	8 215	2 899	124 373

Source : ENSEA-IRD, « Economie locale Bondoukou », 2000

La ventilation du produit local brut

Les emplois du Produit local brut (PLB) sont un indicateur pertinent de la façon dont la richesse créée est répartie entre les divers acteurs de l'économie urbaine : Etat et communes via les impôts et taxes, salariés, investisseurs locaux ou hors zone. A Bondoukou, la ventilation des 16 milliards de produit intérieur de l'exercice 1998, telle que présentée de façon schématique dans le tableau suivant, appelle les remarques suivantes :

Répartition du Produit intérieur local de la commune les divers acteurs (millions de francs CFA)

PIL	→	Opérateurs Indépendants	Impôts et taxes	Autofinancement	Employés	Droits Douane	Capital Moderne
16 367		8 909	550	472	2 674	156	1 702
	↓		↓		↓		↓
		Agri	Etat		Salariés privés		Comm
		2 154	355		593		1 858
		Inform.	Commune		Fonctionnaires		RCI
		6 755	194		2 080		1 203
							RDM
							545

Source : ENSEA-IRD, « Economie locale Bondoukou », 2000

- Les opérateurs indépendants, regroupant ici les petits entrepreneurs du secteur informel urbain et les agriculteurs, récupèrent la plus grande partie de ce produit – soit 54 % du PLB – sous forme de revenu monétaire net
- La rémunération du travail représente 16,3 % du PLB et se répartit entre les personnels des entreprises et des administrations. On notera que les employés des micro et petites entreprises du secteur informel local perçoivent des rémunérations extrêmement faibles
- La rémunération du capital des entreprises sociétaires a été évaluée à 22 % du PLB. La structure productive du secteur moderne et intermédiaire, fortement déterminée par des investissements décidés par des opérateurs non-résidents, conduit en retour à une sortie élevée de valeur ajoutée en direction des grandes localités productives de la Côte d'Ivoire et du reste du monde. Toutefois la commune de Bondoukou a une rémunération du capital qui représente 52% du total
- les droits d'entrée et de sortie prélevés par l'Etat représentent près de 1% du produit intérieur local tandis que les prélèvements directs au titre des impôts et taxes sur la production locale en représentent 3,4 %, dans lesquels la part de la commune apparaît négligeable - de l'ordre de 1,2 % du PLB.
- L'autofinancement des entreprises exerçant dans le département, de l'ordre de 472 millions, représente 2,9 % du produit local.

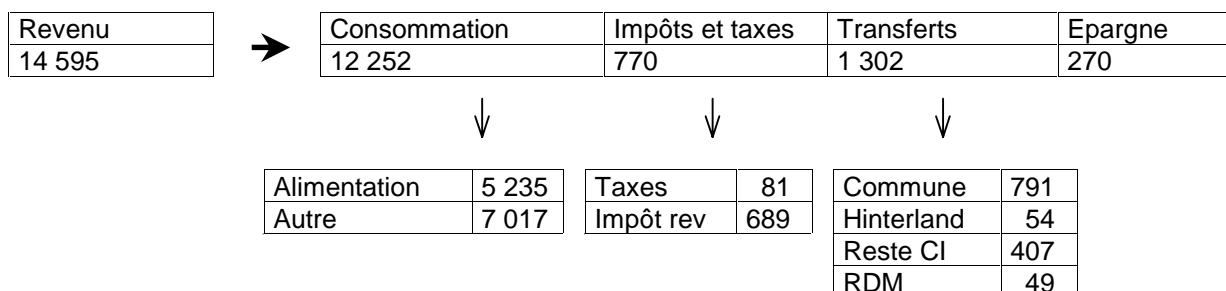
Les ressources des ménages

Les revenus distribués au titre de la rémunération du personnel des entreprises modernes et de l'administration d'une part, et du travail indépendant d'autre part, constituent le socle des ressources des ménages de la commune. Ils ont été évalués à 14,6 milliards pour l'année de référence, soit un revenu monétaire annuel de 274 000 francs par habitant. Ces ressources se décomposent comme suit :

- Les salaires des personnels permanents, soit 2,8 milliards, viennent pour 22 % des entreprises du secteur moderne et des établissements agricoles et du secteur informel urbain, enfin pour 78 % des administrations et de la Mairie
- Les revenus des opérateurs indépendants ont été estimés par enquête à un montant proche de 8,9 milliards soit 61 % des ressources des ménages

- c) La rémunération du capital des entreprises sociétaires consommée localement a été évaluée à 1,6 milliards, représentant ainsi 10,9% des revenus
- d) Deux autres catégories de ressources complètent les revenus des ménages de la ville. La première, très modeste, concerne les prestations versées par la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) s'élevant à 185 millions soit 1,3 % des revenus. La seconde concerne les transferts reçus, soit 1,9 milliard, montant considérable dont on verra plus loin l'origine.

Utilisation du revenu des ménages de la commune de Bondoukou
(millions de francs CFA)



Source : ENSEA-IRD, « Economie locale Bondoukou », 2000

L'emploi que les ménages font de leurs ressources a été restitué au moyen d'une enquête sur la consommation d'un échantillon de 300 ménages de la commune. Les résultats d'ensemble, consignés dans le tableau ci-dessus, indiquent que 84 % des revenus sont consommés, le reste étant essentiellement employé aux transferts communautaires et à quelques emplois annexes.

Au total, les ménages dépenseraient annuellement environ 12,9 milliards de francs CFA, soit 242 700 francs de consommation annuelle par habitant. Par comparaison, la dépense par tête serait ainsi supérieure à celle d'Odienné (172 300 francs). Cependant, d'importants écarts de niveaux de vie séparent les ménages selon leur lieu de résidence. Ainsi, dans les quartiers de type résidentiel tels que Lycée et Kamagaya I, la consommation annuelle par habitant serait de 344 462 francs ; elle s'établirait à 230 823 francs dans les quartiers de moyen standing – Kamagaya I, La-baya, etc. – et à 174 833 francs dans les quartiers les moins aisés – Djiminisso, TP par exemple. Les habitants des quartiers populaires ne sont donc très proches du seuil de pauvreté.

Moins de 1,9 % des revenus des ménages sont épargnés, les transferts communautaires, quant à eux, représentant 8,9 % de ces revenus et les taxes 5,3 %. Les transferts se font pour une grande partie de façon interne à la commune et en direction des ménages du reste du pays. Il reste que le solde net des transferts entre la commune et l'extérieur est largement positif, d'un montant de 581 millions, qui peuvent être considérés comme la contrepartie monétaire des forts mouvements d'exportation de la main-d'œuvre locale vers la zone côtière.

Les activités de l'arrière-pays et leurs retombées sur l'économie de Bondoukou

Les cultures vivrières, dont dépendent l'essentiel des revenus des ruraux, constituent le socle de l'économie agricole du département de Bondoukou. Elles représentent ainsi, en valeur, plus des trois quart de la production agricole départementale, bien que l'encadrement des paysans soit très faible : leur taux de suivi s'établit aujourd'hui à 33 %, pour un taux de couverture des villages de 99 %.

L'igname est la principale culture vivrière. Il existe plusieurs variétés cultivées dont les plus importantes sont l'igname précoce, très appréciée par les consommateurs abidjanais, et le Florido. En 1998, le département de Bondoukou a produit 163 000 tonnes d'ignames, soit 48 % de la production régionale, pour une valeur bord champ estimée à quelques 11 milliards. Les paysans emploient plus du tiers de la production à leur alimentation, ce qui assure une consommation par tête de plus de 200 kg. La partie commercialisée est essentiellement acheminée vers les grands centres urbains du pays en transitant par la ville de Bondoukou, ce qui génère d'importants effets d'entraînement sur l'activité commerciale des grossistes.

Le manioc est la seconde culture vivrière en terme de production et se pratique en culture pure ou en assolement avec l'igname et l'anacarde. Les superficies consacrées à la culture du manioc se sont récemment accrues pour atteindre 7 000 hectares en 1999. Certains nouveaux produits de Nestlé, pour lesquels le manioc est utilisé comme matière première, créent un nouveau débouché, ce qui engendre un regain de dynamisme dans la filière.

Les céréales – maïs riz, sorgho, mil – cultivées généralement en associations avec d'autres cultures restent très peu développées. Le riz, qui connut un réel développement lors de l'ère Soderiz, a très vite découragé les paysans suite à la disparition de cette dernière structure.

Bondoukou est désormais une importante zone de production maraîchère ; les principaux produits cultivés dans le département sont la tomate, l'aubergine, le gombo, le chou, l'oignon et le piment, le plus important étant la tomate dont la production départementale est de 6 800 tonnes en 1998. Ces produits auraient généré, pour l'année de référence, une valeur ajoutée de 1,6 milliard.

L'anacarde est le principal produit de rente cultivé par les paysans de la zone. Il a été introduit par les différents projets de reboisement initiés par l'Etat depuis 1959 et exécutés par la SODEFOR. De son rôle d'arbre de reboisement, l'anacarde est devenu ces dernières années la première ressource de rente et connaît un véritable essor avec l'augmentation des surfaces en production. Ce produit est aujourd'hui une source réelle de revenus des paysans du département. Sa production, estimée à 2 500 tonnes en 1998, représente 880 millions de ressources entrant dans le département. Les superficies affectées à l'anacarde représentent plus de 80 % de l'ensemble des surfaces consacrées aux produits de rente.

L'activité agricole et pastorale de l'arrière-pays exerce d'importants effets d'entraînement sur les activités de la ville de Bondoukou. On signalera (a) que la quasi-totalité des vivriers commercialisés dans le département est collectée par les réseaux de grossistes situés dans la commune (b) que ces grossistes ont néanmoins perdu de leur influence au cours des dernières années, notamment sur la collecte vivrière dans la partie septentrionale du Zanzan (c) que les revenus monétaires des ruraux, qui se forment principalement sur la cession de vivriers, représentent près du quart du chiffre d'affaires des opérateurs économiques résidant dans la commune (d) qu'il n'existe en revanche aucune activité de transformation des produits du cru sur le territoire communal.

Les échanges avec le reste du pays et l'étranger

La ville de Bondoukou a très tôt affirmé sa vocation de cité d'échange en jouant à l'époque pré coloniale le rôle de centre de transit de produits du Sahel et de la forêt sur la route de l'Ashanti comme sur les routes du Soudan. Malgré son isolement, suite à la construction du chemin de fer, et l'« abandon » dont la ville fut victime tant en terme de projet local de développement que d'infrastructures, Bondoukou a pu garder une fonction commerciale tant au plan régional – la ville est un centre de collecte et de mise en marché de l'igname – que frontalier. Bondoukou entretient ainsi d'importants échanges avec le reste du pays, son hinterland et le Ghana. La valeur des biens et services circulant dans la commune a ainsi été évaluée à près de 37 milliards pour l'année 1998.

- a) les entrées locales de biens importés du reste de la Côte d'Ivoire, d'une valeur de 6,6 milliards, en représentent 18 % et celles de l'hinterland (2 milliards) 5,6 % ; les marchandises directement importées des pays étrangers – principalement le Ghana – ont une valeur de 2,3 milliards soit 6,3 % des biens circulant dans la commune.
- b) par ailleurs, le montant des exportations de la commune vers l'extérieur est de 9 milliards soit 23% en direction de l'hinterland, 47 % en direction du reste de la Côte d'Ivoire et 29 % en direction des pays étrangers. Il ressort que les échanges de la commune sont plus tournés vers les régions de la Côte d'Ivoire que vers le Ghana.
- c) globalement, la ville est déficitaire de près de 2 milliards dans ses relations commerciales qu'elle entretient avec l'extérieur, situation qui est imputable au déficit commercial engendré dans les transactions commerciales avec le reste du pays dû principalement à un important flux de produits manufacturés en provenance des villes industrielles du pays.

3. LES ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX : OPÉRATEURS DE L'INFORMEL, COMMERÇANTS ET TRANSPORTEURS

Les opérateurs de l'économie populaire

Au cours de l'étude, 3 444 points d'activité appartenant à l'économie populaire de la commune de Bondoukou ont été inventoriés, soit 2 019 points de rue (58,6 %) et 1 425 points de marché (41,4 %). La densité des activités apparaît ainsi très élevée, de l'ordre d'un point pour 15,5 habitants de la Commune ; en revanche, la taille unitaire de ces activités est dans l'ensemble très faible, soulignant l'ampleur des micro-entreprises, notamment commerciales, fondées dans une perspective de génération de revenus – et non dans un projet entrepreneurial au sens strict. Les activités sont fortement concentrées dans deux quartiers, Djiminisso et Grand Marché, qui côtoient le marché central de la ville et rassemblent à eux seuls le quart des activités de la ville et 43 % des activités de rue, cependant qu'ils regroupent 27 % de la population urbaine.

Les points d'activité de la commune

Production	Commerce	Services	Total
370	2 232	842	3 444

ENSEA-IRD, « Economie locale Bondoukou », 2000

L'économie populaire de Bondoukou se particularise par l'ampleur considérable des activités de petit et micro-commerce, qui représentent 65 % de l'ensemble des points d'activités inventoriés (2 232 points) ; la part est beaucoup plus réduite pour les activités de services – 842 points soit 24,5 % de l'ensemble des points – et extrêmement faible pour les activités productrices – 370 points soit 10,7 % des points répertoriés. Si les activités du marché sont à plus de 72 % commerciales, les activités de rue se caractérisent aussi par la prédominance du micro et petit commerce (60 %) et un essor très modeste des activités de production (18 %) comme des services (22 %). Globalement, le commerce concentre 38 % des emplois, les services 33 % et la production 29 % seulement.

L'économie populaire constitue le premier pourvoyeur d'emplois dans la ville de Bondoukou, soit un total de 7 018 emplois, chefs d'établissement compris. Mais chaque activité ne génère qu'un poste de travail en moyenne, soit 3 574 emplois de salariés, d'apprentis ou d'aides familiaux pour 3 444 chefs d'établissement. Autrement dit, le commerce, faiblement créateur de postes de travail, est le secteur clé de l'auto-emploi alors que le secteur des services et plus encore celui de la production comptent peu d'établissements mais génèrent plus d'emplois. D'autre part, si les activités de quartiers représentent 58,6 % de l'ensemble des points inventoriés, elles sont à l'origine de 54 % des emplois créés hors employeurs, soit 1 019 employés dans la production, 834 dans le commerce et 74 dans les services.

Bien que premier pourvoyeur d'emplois dans la commune, le secteur informel génère une masse dérisoire de salaires et de rémunérations diverses aux employés, de l'ordre de 20 millions, ce qui souligne le poids élevé de la main-d'œuvre familiale et relationnelle mobilisée dans ces activités.

L'économie populaire de Bondoukou est fortement féminisée. Les femmes détiennent en effet les deux tiers des points d'activité de la ville ; elles sont notamment présentes dans le petit commerce dont elles dirigent 70,8 % des points de vente – mais 52 % de ceux du marché contre 79 % des points de vente de rue, ce qui traduit leur implantation encore limitée sur le marché central, et la plus forte précarité des activités marchandes dirigées par les femmes.

Faible niveau scolaire des acteurs de l'économie populaire, et facteurs de blocage

La faiblesse du niveau scolaire moyen des acteurs de l'informel est particulièrement marquée : plus de 35 % des patrons n'ont pas été à l'école, 20 % ont fait seulement l'école coranique et 20 % autres ont suivi un cycle d'enseignement primaire. Ces scores, parmi les plus faibles rencontrés dans les différentes villes étudiées, suggèrent toute la nécessité de mettre en place des appuis en formation afin d'améliorer la productivité locale du travail et la gestion des activités.

Comptes de l'économie populaire par secteur d'activité (millions de francs CFA)

	Production	Commerce	Services	Ensemble
CA	3 691.1	15 796.1	4 214.6	23 701.7
VA (après charges)	2 191	2 985,2	1 521,2	6 697,5
Salaires versés	5.6	8.0	5.6	19.2
Impôts et taxes	11.1	128.3	26.7	166.07
Emplois (effectifs)	1 019	1 359	1196	3574
Investis.	465	45.2	125.1	635.3
EBE	2 185,4	2 977,2	1 515,6	6 678,3

Source : ENSEA-IRD, « Economie locale Bondoukou », 2000

Les acteurs de l'économie populaire ont réalisé pour l'année de référence près de 24 milliards de chiffre d'affaire et 7 milliards de valeur ajoutée. Les opérateurs se ravitaillent le plus souvent en intrants et en marchandises dans le Zanzan ; mais le Ghana continue de jouer un rôle de fournisseur, puisque 5 % des opérateurs y achètent régulièrement des intrants et des marchandises.

Les opérateurs de l'économie populaire disposent de structures d'appui locales en nombre très limité. La Chambre régionale des Métiers (CRM) qui devrait constituer la principale structure de représentation n'est pas fonctionnelle à l'heure actuelle. Un seul organisme est spécialisé dans le micro-crédit, la Caisse mutuelle d'épargne et de crédit (CMEC), notamment en direction des femmes, des petits commerçants, des petits exploitants agricoles, des OPA et des GVC. Des initiatives de soutien à caractère non financier sont menées ponctuellement par des organisations internationales, sur des petits projets.

Les opérateurs du bâtiment et des travaux publics

Le chiffre d'affaires de la filière BTP serait d'environ 3 milliards en 1998, pour une valeur ajoutée de 1,6 milliard. A l'amont, les fournisseurs de matériaux réaliseraient un chiffre d'affaires de 1,5 milliard. La demande potentielle d'habitations familiales représenterait plus de la moitié du marché global de la construction et des travaux publics, soit un montant de près de 1,8 milliard. La demande publique – projets FRAR, FIAU, Mairie, État, organismes internationaux – ne représenterait que 1,1 milliard de chiffre d'affaires sur l'ensemble du département.

Comptes des acteurs de la filière BTP sur le département (millions de francs CFA)

	Nb. Opé.	CA	CI	VA	FP	I et T	EBE	Inv.
Ens. Filière BTP avec auto-contr.	404	3 513	1786	1461	436	184	1005	183
Ens. Filière BTP hors auto-contr.	354	2 888	1251	1461	436	184	1005	183
Entr. Mod. TP	2	500	260	155	75	50	80	52
Entr. Intermédiaires	10	1 158	461.2	412	180	105	232	110
Artisans - MiPME	252	764.8	229.8	388,6	128.6	29.4	260	15.6
Autres	150	465	210	255	52	0	165	5
Auto-production habitat	-	625	625	-	-	-	-	-

Source : ENSEA-IRD, « Economie locale Bondoukou », 2000

Quatre catégories d'acteurs économiques interviennent dans la filière départementale du bâtiment et des travaux publics, soit (a) deux entreprises du secteur moderne qui travaillent à 90 % avec l'Etat, les Mairies, les FRAR et FIAU et les projets de développement, et à 10 % environ avec les particuliers ; ces entreprises basées à Abidjan sous-traitent une partie de leurs travaux à des entrepreneurs spécialisés et louent le gros outillage à d'autres entrepreneurs (b) une dizaine d'entreprises générales de taille intermédiaire situées dans la commune de Bondoukou mais dont l'activité reste rythmée par le volume des engagements publics ; nombre de patrons de ces entreprises sont simultanément commerçants ou transporteurs afin d'amortir les fortes variations annuelles d'activité sur les chantiers de BTP (c) 250 artisans relevant de corps de métier divers vivent de la sous-traitance et des commandes directement passées par les particuliers (d) enfin, un volant important d'opérateurs occasionnels, acceptant des niveaux de rémunération très faibles – contre des prestations il est vrai médiocres – participent à l'activité du secteur et contribuent à aviver la concurrence « par le bas ».

Les artisans du bâtiment de taille petite et moyenne sont confrontés à plusieurs problèmes. On signalera notamment que :

- a) le crédit fait cruellement défaut et se conjugue à une capacité d'autofinancement faible, ce qui réduit les possibilités de traiter des chantiers de moyenne dimension
- b) les retards réguliers de paiement des chantiers publics – directions régionales, douanes, mairies, etc. – accroissent les dettes des artisans auprès des fournisseurs locaux
- c) l'insuffisance d'équipements, conséquence de la faible capacité financière des opérateurs, conduit à perdre des marchés intéressants
- d) la concurrence est vive et parfois inégale, puisque certains entrepreneurs récupèrent des chantiers via des réseaux de clientélisme, tandis que les opérateurs occasionnels exercent une pression à la baisse des tarifs sur la construction de moyen standing et l'habitat populaire.
- e) il n'existe pas de véritable structure d'organisation et de représentation des artisans locaux. Il apparaît ainsi nécessaire de susciter le regroupement des opérateurs du bâtiment, en association professionnelle capable de se faire entendre des autorités étatiques et municipales d'une part, mais aussi en centrale d'achat et en organe collectif capable de répondre à des appels d'offre d'autre part.

Les entreprises modernes et intermédiaires

Ont été classés dans le secteur des entreprises modernes, tous les établissements ayant déclaré au moins cinq salariés permanents à la CNPS et étant assujetties au régime réel d'imposition –BIC et BNC- par la direction départementale des impôts. S'y ajoutent les succursales locales de grandes sociétés payant leurs impôts hors du département de Bondoukou. Ont été classé dans le secteur des entreprises intermédiaires tous les établissements assujettis au régime réel normal ou simplifié d'imposition mais n'apparaissant pas dans les fichiers d'employeurs de la CNPS ; s'y ajoutent les entreprises soumises à l'impôt synthétique, à la condition qu'elles soient répertoriées à la CNPS – quel que soit le nombre d'employés déclarés.

Ainsi défini, le secteur des entreprises modernes se compose d'une industrie locale de bois, de diverses succursales de compagnies de prestation de service – CIE, SODECI, CI-Telcom, SODEXAM, LONACI, la Poste de Côte d'Ivoire, SGBCI, BICICI –, de représentations de chaînes de distribution telles que CDCI et Côtivoirienne d'équipement, de sept compagnies d'assurances représentées par des agences locales dont Alliance Africaine, SIDAM, OCACI, COLIN – la présence importante d'agences d'assurance est le reflet du dynamisme du secteur transport de la ville. Au total, ce secteur est dominé par des activités de service accompagnant habituellement la croissance urbaine ; la production manufacturière et la transformation y sont presque inexistantes.

Le secteur intermédiaire est pour sa part composé de très rares unités de production de taille moyenne – boulangeries et transformation alimentaire – d'établissements de restauration, de bureautique, d'assistance juridique et surtout de transport. Dans cette dernière branche, trois entreprises de taille moyenne – BST, STB et MTSO –, ainsi que plusieurs minicars, se partagent le

trafic interurbain et desservent Abidjan, Bouaké et les sous-préfectures environnantes. La ville compte aussi plus d'une centaine de taxis et « taxi-brousse » effectuant du transport intra-urbain ou ralliant les localités voisines. Le commerce est aussi présent suite à l'implantation de sociétés de traite anacardières.

Force est de reconnaître que le commerce et le transport sont bien les deux secteurs qui tirent l'économie formelle de Bondoukou. Encore la proximité de la frontière ghanéenne et surtout la tradition d'échange frontalier entre les deux pays, ne sont que peu valorisées par ce type d'établissements, et pourraient être renforcées par l'implantation d'un marché frontalier pour que la municipalité et les populations profitent au mieux des transactions.

Une activité industrielle presque inexistante

L'activité industrielle de Bondoukou est en revanche quasi-inexistante : elle se résume à une scierie, créée en 1972 par un natif de Bondoukou, qui exploite un périmètre forestier situé entre Tanda et Bondoukou ville. L'entreprise projette d'installer une chaîne de déroulage en vue de l'immense réserve de baobab dont elle dispose. L'obstacle majeur actuel est le financement du projet, qui pourrait employer plus de 300 personnes. L'entreprise collabore par ailleurs depuis quatre ans avec une société d'Abengourou pour le reboisement en teck. L'exploitation de la scierie a fourni 1 200 m³ de bois en 1998 ; d'une année sur l'autre, la production est néanmoins erratique eu égard aux fréquentes pénuries de bois.

Un milieu de transporteurs important

Bondoukou, chef lieu du Zanzan, est située à 10 kilomètres du Ghana, à 414 kilomètres d'Abidjan, et le département est traversé par la route internationale Abidjan – Burkina bitumée jusqu'à Bouna.

Le transport à Bondoukou souffre moins qu'ailleurs du prix des voitures, des pièces détachées et du carburant : l'approvisionnement par le Ghana réduit en effet les coûts d'exploitation des entreprises, bien que l'avantage comparatif soit en partie annulé par les difficultés et les frais qu'induit l'état des voies régionales – certains villages sont périodiquement inaccessibles. L'axe Bondoukou – Sampa, levier de l'économie frontalière, reste encore non bitumé. Les exploitants évoquent aussi les multiples barrages routiers et les tracasseries policières. D'autre part, l'inexistence d'une gare routière constitue un important obstacle – voire un paradoxe – tant pour les transporteurs que pour les acteurs locaux.

Trois centrales syndicales représentent, de façon dispersée voire contradictoire, les intérêts des opérateurs du transport : la section du Syndicat nationale des transporteurs terrestres (SYNTTCI), avec une centaine d'adhérents, celle du Syndicat national des transporteurs de marchandises et voyageurs de Côte d'Ivoire (SNTMVC) revendiquant environ deux cents adhérents, enfin celle du Syndicat national des transporteurs de Côte d'Ivoire (SNTCI) comptant 106 adhérents. S'il est reconnu de tous les transporteurs que ces syndicats ont réussi à harmoniser les tarifs locaux, il demeure évident qu'ils ont du mal à déployer une stratégie à la hauteur des attentes communes de leurs adhérents. Ce constat engage à repenser la forme de collaboration entre les organismes de représentation des transporteurs. A cet effet, les dirigeants suggèrent trois possibilités : la fusion des syndicats, la formation d'une intersyndicale ou la création d'une coopérative des transporteurs dépassant les barrières corporatistes.

La production du secteur transport serait assez importante à Bondoukou et estimée pour l'année 1998 à plus de deux milliards de francs pour une valeur ajoutée de près de 1,2 milliard. Ce niveau est certainement le reflet de la relative collaboration des syndicats de transport de la ville et de l'effet de frontière qui est plus remarquable qu'à Odienné. Le transport de produits agricoles est le plus dynamique (75% de la valeur totale provenant de l'activité de transport) suivi du transport interurbain (14%) et du transport urbain (11%). Dans l'ensemble, les acteurs du transport contribueraient à créer 7,5 % de la richesse locale.

Le grand commerce à Bondoukou

Le commerce de Bondoukou est fortement influencé (a) par le rôle de carrefour départemental joué par la ville – en la matière, la fonction régionale s'est progressivement contractée suite à l'organisation des producteurs de vivriers de la région de Bouna (b) par la proximité de la frontière ghanéenne ;

encore l'influence de la frontière n'est pas manifeste dans la dynamique du commerce moderne local, puisque la quasi-totalité des flux circule au sein d'une économie souterraine mal cernée par les autorités douanières.

Le négoce de gros sur les produits vivriers forme l'armature du commerce moderne et intermédiaire local. Les 26 grossistes de la ville traitent directement avec les producteurs ou via des réseaux de collecteurs postés dans les principaux marchés et bourgs départementaux. Le chiffre d'affaires de ces grossistes est estimé à plus de 10 milliards pour l'exercice 1998, avec une valeur ajoutée de 712 millions soit plus de 60 % de la richesse créée par le secteur du commerce. L'inexistence d'un marché de gros réduit considérablement les recettes fiscales que la mairie pourrait retirer de l'activité commerciale.

Le secteur commerce, toutes spécialisations confondues, contribuerait à plus du quart de la valeur ajoutée du secteur formel de Bondoukou, soit 1,2 milliards de francs en 1998 pour une productivité apparente moyenne de 6,6 millions par employé et par an. Le commerce des produits agricoles assuré essentiellement par les grossistes contribuerait lui seul à 60 % de la valeur ajoutée du secteur commerce, en raison d'une part de la forte rentabilité de l'anacarde et d'autre part de l'intensité des flux d'exportation de l'igname.

Compte du grand commerce de Bondoukou (1998)
(Millions de francs CFA)

Type	Nbre Opérateurs	CA	Valeur Ajoutée	Salaires	EBE	VA/ Emploi
Total	39	14 505.3	1 185	44.8	1 060.9	6.7
Hydrocarbure	3	2 265.8	164.0	19.0	116.8	8.2
Général	6	1 455.3	168.4	4.9	146.4	2.8
Alimentation	6	57.4	134.9	7.4	111.1	5.6
Grossistes	26	10 164	712	9.4	685.6	27.4
Autre	7	562.8	5.7	4.1	1.0	0.1

Source : ENSEA-IRD, « Economie locale Bondoukou », 2000

4. LES ACTIONS DES ÉTATS ET DE LA MUNICIPALITÉ

L'Etat dans le département de Bondoukou et du Zanzan : Une région en marge des grands programmes d'investissements publics

En dépit de la Fête tournante, porteuse de nombreuses infrastructures publiques – dotations en services administratifs et en infrastructures économiques : routes, électricité, eau, téléphone – dont la ville de Bondoukou a bénéficié en 1971, la ventilation régionale des investissements de l'Etat fait apparaître de fortes et durables disparités au cours des années 1970 et 1980. La région Est, correspondant à l'actuelle région du Zanzan, a fait incontestablement partie des aires ayant disposé du plus faible niveau de dépenses d'investissements de la part de l'Etat.

Comparés aux moyennes nationales, les indicateurs de dotations en infrastructures de la région du Zanzan mettent en évidence l'extrême faiblesse de la dotation en infrastructures de toute nature, notamment sociales. Par exemple, la densité des classes primaires et secondaires est la plus faible du pays, soit respectivement 4 et moins de 1 classe pour 100 km² contre 15 et 7 pour l'ensemble du pays. Les taux de scolarisation sont également parmi les plus faibles du pays.

Dotations en infrastructures dans la région du ZANZAN (1995)

	RTE ⁽¹⁾	POST	EAU	CLA1	CLA2	ELE1	ELE2	CD	RAT
ZANZAN	0,21	237,0	111,0	0,041	0,007	0,534	0,309	6 768	1,22
Moyenne nationale	0,23	160,6	90,0	0,15	0,07	0,71	0,51	11 473	1,16
Ecart-type (régions RCI)	0,07	58,0	50,7	0,27	0,11	0,11	0,10	5 257,1	0,39

Source : ENSEA-IRD, « Economie locale Bondoukou », 2000

Les infrastructures routières

Le réseau routier de la région du Zanzan est estimé à 7 370 km dont 316 km de routes bitumées. Le département de Bondoukou en détient 2 288 dont 120 km de bitume, contre respectivement 2 668 (89 km de bitume) et 2 414 km (107 km de bitume) pour les départements de Bouna et de Tanda.

Sur la base d'une enquête réalisée en 1999, on dénombre 1067 campements dans la région dont 571 (54 %) n'étant rattachés à aucun village. Les coupures de routes au cours de l'année durent environ quatre mois et plus de la moitié des campements de la région ont des temps de coupure dépassant les six mois. Au niveau départemental, ce constat valable, sauf pour Tanda où la durée des coupures est inférieure à 4 mois pour plus de 50 % des villages. Quoi qu'il en soit, les difficultés de liaison routière entre la campagne et les bourgs, et entre ces derniers et la capitale régionale, constituent un obstacle majeur au renforcement de la dynamique locale. Par ailleurs, l'axe routier Bondoukou-Soko et son prolongement jusqu'à la frontière, long de quelques 12 km, pourrait utilement bénéficier de bitume du fait de son caractère international et de l'importance des échanges frontaliers – transport et commerce – avec la ville de Sampa au Ghana.

L'actuel réseau routier de la commune de Bondoukou est d'assez bonne qualité, bien qu'étant menacé par les difficultés d'entretien. Le principal réseau viaire de la ville est constitué de deux artères autour desquelles se branchent les voies de desserte des quartiers. L'ensemble du réseau routier communal est constitué de 64,6 km – dont 16,7 km de bitume – et 48 km de voies en terre. A l'occasion du bitumage de l'axe Bondoukou-Bouna, la ville a bénéficié de quelques linéaires supplémentaires de bitume.

Réseau routier départemental et communal (1998) (km)

Nature du réseau	Bitumé	En terre	Total
Total département :	120	2 168	2 288
Réseau primaire	120	201	321
Réseau secondaire	0	1 967	1 967
Commune de Bondoukou	16,7	48	64,6

Source : Direction régionale des infrastructures économiques

Les infrastructures sanitaires

La région Nord-Est se compose de deux districts sanitaires, Bondoukou et Bouna, le premier comprenant les départements de Bondoukou et de Tanda. En 1998, le système sanitaire du Zanzan reposait sur 332 travailleurs dont 26 médecins, 153 infirmiers et 49 sages femmes. Le département de Bondoukou, qui abrite la majorité des services – 37 formations sanitaires, dont 28 dans la seule sous-

⁽¹⁾ Définition des indicateurs présentés dans le tableau du haut : les taux de scolarisation primaire (ELE1) et secondaire (ELE2) ; le nombre de classes au Km² (CLA1 et CLA2) ; la charge démographique (CD) mesurée par le nombre d'habitants par centre de santé et le rayon d'action théorique (RAT) estimé par la distance (en Km) parcourue pour atteindre un centre de santé.

préfecture –, concentre l'essentiel des employés. Le personnel sanitaire médical et paramédical de la commune est estimé à 105 personnes dont 11 médecins, 59 infirmiers diplômés d'Etat et 20 sages femmes, soit respectivement un médecin pour 4 000 habitants, un infirmier pour 780 habitants et une sage femme pour 460 femmes en âge de procréer.

Le district de Bondoukou comprend deux hôpitaux, soit un CHR dans la commune et un hôpital général à Tanda, tandis que le district de Bouna dispose d'un hôpital général. Le nombre de lits était, en 1995, de un pour 2 695 habitants – la moyenne en Côte-d'Ivoire étant, selon la Banque Mondiale, de un pour 1 250 habitants en 1990, et un pour 714 dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Le Zanzan est donc très éloigné des normes ivoiriennes. Le rôle des secteurs privé et parapublic au niveau des soins curatifs est faible dans la région : avec une capacité de 220 lits, les hôpitaux publics réalisent la quasi-totalité des opérations chirurgicales effectuées dans le district, le secteur privé ne disposant que de 25 lits.

Environ 10 % des bâtiments sanitaires sont en bon état dans le district de Bondoukou et ne nécessitent aucune intervention, la proportion chutant à 1 % à Bouna. Les deux-tiers des bâtiments ont besoin de réparations immédiates à Bondoukou, et 79 % de ceux de Bouna. Enfin, seulement 25 % des établissements fonctionnels disposent d'eau potable, 60 % de latrines, 8 % d'un incinérateur d'ordures et 33 % d'électricité.

Avec un rapport de un infirmier pour environ 4 200 habitants, la région du Nord-Est montre le peu de ressources humaines qui lui sont allouées – au niveau national, le ratio s'établit à un infirmier pour 3 000 habitants (EDS, 1994). Il en est de même pour les sages-femmes où le ratio dans les districts est de un pour 2 339 femmes en âge de reproduction à Bondoukou, et de un pour 3 254 à Bouna – le ratio national est de un pour 1 700. La situation semble plus préoccupante encore au niveau des médecins – un pour 36 000 habitants à Bondoukou, et pour 54 000 à Bouna, soit une couverture trois fois inférieure à la moyenne nationale

Les principales activités des établissements sanitaires sont de type curatif et, dans une moindre mesure, liées à la protection de la mère et du jeune enfant. L'intégration du paquet minimum d'activités de soins de santé primaires est faible. Le taux d'utilisation des services curatifs et préventifs publics, y compris les hôpitaux, est globalement faible – environ 25 % pour Bondoukou et 19 % pour Bouna. Le taux de couverture des consultations prénatales va de 55 % pour le CPN1 à 42 % pour le CPN3 à Bondoukou ; à Bouna, les taux sont respectivement de 23 % et 15 %. Les accouchements réalisés dans les établissements représentent moins du quart du nombre de grossesses observées dans les centres de santé du district de Bondoukou ; il n'est que de 12 % dans le district de Bouna.

Les infrastructures éducatives

En 1998, les équipements éducatifs de l'enseignement primaire public et privé de la région du Zanzan étaient constitués de 420 écoles fonctionnelles, soit 2 000 classes tenues par 1 814 enseignants. Le département, pour sa part, disposait de 156 écoles fonctionnelles comptant 725 classes tenues par 690 enseignants – dont 611 dans la commune de Bondoukou. Ces enseignants dispensaient les cours à 31 029 élèves, soit une moyenne de 43 élèves par classe. Le département bénéficie ainsi d'un ratio d'élèves par classe relativement acceptable, ce qui tient moins à une dotation convenable en infrastructures scolaires qu'à la faible fréquentation de celles qui existent.

Les investissements publics à fonction nationale

Du fait des choix de développement local au cours des années 1970, puis de l'affaiblissement des capacités de financement des infrastructures lors de la crise économique des années 1980 et 1990, enfin des effets budgétaires de l'ajustement structurel, l'Etat a été amené, de façon certes paradoxale, à accorder plus de poids aux investissements dits de « fonction nationale » et « régionale », et à contracter simultanément ses engagements sur les investissements de « fonction locale ».

Le financement de ces investissements à fonction nationale est programmé, totalement ou partiellement, dans le Budget spécial d'investissement et d'équipement (BSIE) de l'Etat, sur plusieurs exercices. Les Programmes d'investissements publics (PIP) régionalisés permettent de mener une analyse comparative entre la région du Zanzan et le reste du pays.

Sur l'ensemble des dépenses du PIP régionalisé, le département de Bondoukou en représente 1,4 %, soit 11,6 milliards de francs CFA – soit le tiers des 36 milliards revenant à la région du Zanzan. Ce montant de dépenses publiques a été exécuté à 45 % de 1994 à 1998, le taux national de réalisation étant de 37 % sur la même période.

Rapporté à la superficie régionale, le montant des engagements publics sur la période considérée est relativement faible, soit 414 400 francs par km², la moyenne nationale se situant à 945 000 francs. Cet écart élevé est toutefois inversé en terme de dépenses par tête qui s'élèvent localement à 26 500 francs par habitant contre 21 400 au niveau national. Il apparaît donc que les efforts d'investissement public sont insuffisants pour la taille de la région, mais sont comparables au niveau national en ce qui concerne la population.

Le détail des engagements permet de préciser le constat. Sur la période 1994-1998, l'effort d'investissement de l'Etat s'est surtout concentré sur le milieu rural qui a absorbé 82 % des dépenses publiques totales départementales. Il s'agit, en l'occurrence, de l'exécution du projet de développement rural du Nord-est, d'un coût total estimé à 6,5 milliards dont 4,3 milliards ont été réalisés de 1994 à 1998. Ce programme est complété par le projet de développement rural du Zanzan, dont le financement cumulé atteint 50 % des dépenses prévues sur la période post-1998, soit 3,2 milliards. Sur cette même période, les financements prévus pour le projet de développement rural du Nord-est sont estimés à 2,2 milliards de F.CFA. Au total, l'ensemble des financements programmés au titre du développement rural s'élève à 5,4 milliards, soit 84 % des financements destinés au département à partir de 1999.

Les engagements publics dans les projets locaux

En dehors des projets directement programmés et financés par l'Etat, celui-ci intervient dans des projets spécifiques à vocation locale tels que les FRAR et FIAU, qui exigent un accord et une contribution des populations et des collectivités destinataires. Compte tenu de la nature des données disponibles, il n'a pas été possible de distinguer les projets FRAR – milieu rural – des FIAU – milieu urbain.

Sur une période de trois ans (1995-1997), le coût global des 228 projets FRAR programmés a représenté 1,7 milliards, la part de l'Etat étant légèrement décroissante dans le temps – de 75 % en 1995 à 71 % en 1997 – et, plus généralement, par une forte réduction du taux d'exécution des budgets alloués : celui-ci est passé de 72 % à 24 % pendant la période.

La principale raison explicative de l'effondrement des projets exécutés tient à la chute de la contribution des bailleurs internationaux au BSIE depuis 1996, notamment celle de l'Agence française de développement (AFD), l'Etat ayant pour sa part libéré l'essentiel de son apport sur fonds propres. La crise du financement des projets locaux est donc profonde, et sans doute durable dans la mesure où les coopérations internationales redévoient désormais leurs aides et en redéfinissent les modalités, tandis que la crise des finances publiques conduit à une chute sensible de l'engagement de l'Etat dans ce type de projets.

Les comptes de l'Etat dans le département de Bondoukou

Les dépenses cumulées de l'Etat, estimées 3,8 milliards de francs en 1998, concernent (a) les transferts aux ménages pour un montant de 2,18 milliards (55 %) composés de salaires, de pensions et de bourses (b) de la subvention de l'Etat à la commune représentant 1,2 % des dépenses totales (c) des délégations de crédits pour le fonctionnement des Administrations déconcentrées estimées à 678 millions de francs, soit 17 % des dépenses totales. Les investissements de l'Etat évalués à 908 millions, soit 17 030 francs par habitant, sont orientés vers la réhabilitation des édifices publics, les FIAU et les PAQSE.

Compte local de l'Etat dans la commune de Bondoukou (1998)
(millions de francs CFA)

Emplois		Ressources	
Répartition	Montant	Répartition	Montant
Transferts ménages dont :	2 179	Impôts et taxes	355
- Salaires (fonctionnaires et journaliers)	1 994	Revenus des services publics (Santé, Gendarmerie, Justice,)	628
- Prestations sociales (pensions)	185	Transferts Douane	156
Transferts à la Commune (subventions)	45	Cotisations sociales	314
Transferts aux Adm. Pub. Locales	678	CFSNM des ménages	61
FBCF	908	Solde négatif	2 296
Total	3 810	Total	3 810

Source : ENSEA-IRD, « Economie locale Bondoukou », 2000

L'Etat est ainsi un acteur paradoxal dans la commune ; il est à la fois le grand absent des politiques de développement local sur les trente dernières années, mais reste pourtant la première source salariale des ménages de la ville et offre plus de 1 000 emplois.

La municipalité de Bondoukou

La Commune de Bondoukou fait partie des 36 villes érigées en commune de plein exercice en 1980. Onze villages dans un rayon de 10 km sont rattachés à la commune depuis 1985 alors qu'en 1980, un seul village y était rattaché. Elle est actuellement dirigée par une équipe de 31 conseillers municipaux, qui sont pour l'essentiel des cadres de l'administration publique et du secteur privé, et des acteurs économiques locaux. Les compétences et les réseaux de connaissance de la plupart des conseillers municipaux est un atout majeur pour le développement la Commune de Bondoukou.

Les ressources humaines de la Mairie

La municipalité de Bondoukou compte 73 employés, soit un agent pour 726 administrés, dont quatre sont des fonctionnaires et soixante neuf des agents municipaux – dont cinq contractuels chargés de la collecte de taxes. L'effectif des permanents est passé de soixante seize en 1999 à soixante treize en 2000 suite au décès de trois agents. Aucun recrutement n'a été effectué au cours des trois dernières années.

L'essentiel du personnel de la mairie est concentré dans les services généraux (46,5 %) et les services de collectivités (35,6 %). Les services socioculturels et économiques, dont les moyens d'action sont particulièrement limités, sont peu dotés en ressources humaines. On note un niveau moyen d'études faible du personnel municipal. Les agents n'ayant aucun niveau ou ayant arrêté les études au cycle primaire sont dans l'ensemble affectés au service technique et sont employés comme des manœuvres affectés à l'enlèvement des ordures ménagères.

Selon les différents chefs de services, les conditions de travail sont acceptables, bien qu'il y ait souvent un manque de matériel de travail. Il reste que l'instabilité du statut des agents municipaux est source de démotivation, en raison des changements périodiques de l'équipe municipale.

Les ressources de la municipalité

Les ressources municipales proviennent essentiellement des prélèvements effectués auprès de certains opérateurs économiques de la ville, des reversements d'impôts à la Commune faits par l'Etat, des prestations de services, des revenus du patrimoine et du portefeuille, du concours de l'Etat et des aides extérieures.

Entre 1996 et 1999, le montant total des ressources de la Commune est passé de plus de 183,4 millions en 1996 à un peu plus de 406 millions en 1998 pour atteindre à 229 millions en 1999. L'envolée exceptionnelle des recettes en 1998 est imputable à la perception de patentes par anticipation. Pour cette dernière année, les ressources de la commune ont atteint un niveau par tête nettement supérieur à ce qu'on note dans la plupart des villes de même taille. En effet, le niveau des recettes par résident est estimé à 6 000 francs à Bondoukou – par comparaison, il est de 4 400 francs à Korhogo et de 4 000 francs à Odienné. Les ressources de fonctionnement ont représenté pour l'année de référence 79 % (320 millions) des recettes budgétaires totales ; le solde (86 millions) étant affecté au budget d'investissement.

Evolution des recettes budgétaires de la commune (1996-1999)
(milliers de francs CFA)

	1996	1997	1998	1999
Total recettes de fonctionnement	106.901	180.576	320.910	191.159
Recettes fiscales	15.184	34.332	162.962	66.178
Recettes propres	59.732	91.689	112.808	79.831
Dont taxes communales	7.836	8.575	18.273	12.698
Dont Recettes des prestations de services	48.069	53.800	79.070	64.976
Dont revenu du patrimoine et du portefeuille	2.881	2.679	2.428	1.733
Recettes diverses	946	26.635	13.037	424
Aide de l'Etat, fonds de concours aides extérieures	31.985	54.555	45.140	45.150
Prélèvements sur fonds d'investissement	39.004	71.279	50.612	33.259
Recettes d'emprunt (FPCL)	-	21.911	10.487	5.416
Aide de l'Etat, fonds de concours aide extérieure (PAQSE)	37.548	-	25.000	-
Total Recettes d'investissement	76.552	93.190	86.099	38.675

Source : Compte de la municipalité de Bondoukou

- a) D'un montant de 181 millions en 1998, les recettes fiscales représentent plus de 56 % des ressources de fonctionnement, et sont constituées d'une part des reversements d'impôts effectués par l'Etat (162 millions), et d'autre part des taxes municipales (18 millions). Ces recettes émanant de la fiscalisation des activités économiques représentent moins de 2 % du produit local brut de la commune ; encore la perception d'un montant exceptionnel de patentes par anticipation fausse-t-elle le ratio, qui s'établit à moins de 1 % pour les exercices courants. La faiblesse du niveau de fiscalisation locale sera plus perceptible à travers un examen détaillé de divers postes :
- b) les 18 millions de taxes communales prélevées sur l'activité économique des opérateurs de l'informel – taxe forfaitaire des petits commerçants et artisans, taxe sur les charrettes et sur les taxis, etc. – auxquelles on ajoutera ici les 26 millions de taxes de marché représentent à peine plus de 0,5 % de la valeur ajoutée de l'économie populaire urbaine.
- c) les impôts d'Etat prélevés sur la commune et reversée à la municipalité représentent pour leur part 4,4 % de la valeur ajoutée du secteur moderne et intermédiaire – une partie de ces reversements vient en fait de l'impôt foncier, qui ne concerne pas spécifiquement les entreprises de ce secteur. Le niveau de ces reversements (163 millions) en 1998 est exceptionnel puisque selon les autorités, des reliquats non versés les années antérieures ont complété le montant réel de cette année. En effet, en 1996, ce sont 15 millions qui ont été reversés à la Mairie, et 34 millions en 1997. Ce taux calculé plus haut serait encore plus faible si on ne considère que les montants des reversements de 1999.

Ces taux extrêmement faibles posent, comme dans la plupart des communes du pays, la question de l'assiette et du niveau d'imposition des activités économiques communales. Selon nos interlocuteurs, le problème majeur à Bondoukou, largement observé partout ailleurs, tient au fait que les contribuables potentiels ne s'acquittent pas leurs obligations fiscales. De fait, et pour seul exemple, une estimation certes approximative – sur la base du dénombrement des vendeurs permanents du

marché central – du manque à gagner sur les taxes de marché donne un montant de plus de 25 millions de francs. Quoi qu'il en soit, le niveau de fiscalisation actuel interdit toute stratégie d'action publique locale, et réduit la municipalité à une paralysie quasiment totale.

Les dépenses de la Municipalité de Bondoukou

Les dépenses budgétaires sont passées de 197 millions en 1996 à 279 millions en 1997 pour atteindre 362 millions en 1998. Le fonctionnement en a absorbé progressivement sur ces trois années 79 %, 74 % et 76 %. L'augmentation des recettes sur ces trois derniers exercices a induit une part décroissante des dépenses de fonctionnement, permettant ainsi d'accroître le niveau des investissements. Dans l'ensemble, pour l'exercice 1998, les dépenses de fonctionnement sont revenues à 5 180 francs par habitant, dont 1 620 francs ont été consacrés à la rémunération du personnel.

En 1998, les deux postes budgétaires les plus importants du fonctionnement sont les frais du personnel (86 millions, soit 43 %) et les frais de carburant pour un montant de 45 millions (23 %). Ce dernier poste, qui représentait 11,8 millions (9 %) en 1996, a considérablement progressé, suite à la hausse des dotations en carburant destinées à l'enlèvement des ordures ménagères. Pour 1998, l'enlèvement des ordures absorbe approximativement 40 000 francs de carburant par jour, ce qui a permis d'assurer un meilleur ramassage des déchets. Ce montant est plus élevé que dans la plupart des villes de même taille, mais beaucoup reste à faire pour arriver à assurer le ramassage complet de la production quotidienne de déchets.

Moins du tiers des dépenses de fonctionnement revient au matériel et fournitures de bureau (34 millions), aux interventions et à l'alimentation du fonds d'investissement (16 millions) et au transport et frais de mission (3,3 millions). Les autres charges courantes – eau, électricité, téléphone – absorbent près de 5 millions (2 %) tandis que 10 millions (5 %) sont consacrés aux travaux d'entretien des locaux de la Mairie.

Des modifications structurelles sont intervenues dans l'affectation des dépenses entre 1996 et 1999. Le poste le plus lourd, celui des frais de personnel, est passé de 47 % à 37 %, bien que la masse salariale et les charges sociales aient progressé – de 64 millions à près de 86 millions – sur la période. On note aussi un accroissement de l'importance relative des frais de carburant et de matériels et fournitures. Cette situation tient au fait que les autorités municipales dès leur prise de service ont décidé d'améliorer les moyens de travail puisque (a) les dépenses en carburant ont connu une hausse très importante pour faire face au ramassage des ordures ménagères (b) les dépenses en matériels et fournitures ont progressé afin d'améliorer quelque peu le rendement du travail des agents municipaux.

En termes d'investissement, la Mairie a réalisé sur fonds propres et emprunts des projets de construction d'infrastructures d'un montant de 86 millions en 1998 où ces dépenses d'investissements sont revenues à 1 600 francs par résident – ratio nettement supérieur à celui observé au niveau national (1 200 francs), à ceux obtenus à Korhogo (856 francs) et à Odienné (450 francs par tête).

La part du budget consacrée aux investissements est passée de 21 % en 1996 à 26 % en 1998. En 1999, le niveau des investissements est tombé à 36 millions suite à la baisse des recettes budgétaires de l'année d'une part et à la situation des finances de l'Etat d'autre part. En effet, plusieurs projets devant être réalisés avec le concours de l'Etat dans le cadre du Programme aux Communes (PACOM, volet grande ville dénommé PAQSE), n'ont pas pu être réalisés à cause du non-versement de la part de l'Etat bien que la participation de la Municipalité ait été déjà versée.

A l'instar de toutes les villes du pays ayant accueilli la célébration de la fête des indépendances dans les années 70, la commune de Bondoukou dispose d'un patrimoine hérité pour l'essentiel des préparatifs de la célébration du 11e anniversaire de l'indépendance du pays organisée à Bondoukou. Ce patrimoine est composé d'un marché central moderne datant de 1971 et doté de nouveaux magasins, d'un petit marché situé au quartier Zanzan, d'un musée en réhabilitation, d'une maison des hôtes, d'un hôtel, d'un abattoir municipal et d'un hôtel de ville en construction, un stade omnisports et des latrines publiques. La voirie communale longue de plus de 60 km dont 17 km bitumés, fait également partie de ce patrimoine géré par la Mairie. Vu le niveau des recettes de la commune, il lui est quasi impossible d'assurer régulièrement l'entretien de ce patrimoine.